

DOSSIER D'INSCRIPTION. LA GARDE 2023/2024

ELÈVE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tel : _____

Adresse : _____

Mail (en majuscule): _____

RESPONSABLE LEGAUX (En cas de parents divorcés, renseigner les infos pour les 2 parents).

Nom : _____ Tel : _____

Nom : _____ Tel : _____

COURS CHOISIS Merci d'entourer les cours choisis.

LUNDI : Théâtre Ado/Adulte. - Tissu aérien ado/Adulte - Contemporain Ado/Adultes
- cours de création et atelier

MARDI : Class initiation. - Class Préparatoire. - Class Avancé. - Street pré-ado
Technique 11-14 ans. - Danse africaine. - Modern adulte débutant

MERCREDI : Yoga enfant - Tissu aérien Enf - Contemporain 8-11 ans. -
Contemporain 11-14 ans - technique 8-11 ans - Modern 11-14 ans cat 1
- Modern ado 2 - Modern adulte 2

Hiphop dancehall Enfant - Hiphop dancehall pré-ado - Hiphop dancehall Ado-adulte

JEUDI : modern 6-8 ans - street ado-adulte(inter/avancé) – danses urbaine (débutant/inter) -
modern adulte 1 - Cabaret-Talon - Break débutant -
dancehall ado- adulte (inter/avancé) - Hiphop Ado-adulte (inter/avancé)

VENDREDI : Technique cat 2-cat 3 - Modern 11-14 ans cat 1 - Modern ado 2 -
baby jazz - Théâtre 8/13 ans. - danse orientale

SAMEDI : barre au sol - Classique Adulte - Classique pré-ado - éveil à la danse -
modern préparatoire - initiation street

TARIFS

POUR TOUS LES ELEVES : 22 euros d'adhésion annuelle

1 cours/semaine 350 euros soit 35 euros par mois

2 cours/semaine 450 euros soit 45 euros par mois

3 cours/semaine 520 euros soit 52 euros par mois

4 cours/semaine 620 euros soit 62 euros par mois

5 cours/semaine 700 euros soit 70 euros par mois

FREE PASS 800 euros soit 80 euros par mois

Tarif EVEIL : 33 euros par mois soit 330 euros/an

RÉDUCTION : valable Uniquement sur le plus petit des 2 forfaits

- 10% à partir du 2^{ème} membre de la même famille (fratrie ou parent/enfant)

PIECES obligatoires à joindre dès l'inscription :

- Le questionnaire santé (Cerfa) rempli et signé

- Règlement intérieur (au dos) signés

- 1 Enveloppe Timbrée à votre adresse

- Règlement en TOTALITE des cotisations + Frais d'inscription de 22€ (10 chèques max)

REGLEMENT INTERIEUR

Cours : Dès 7 ans, nous conseillons fortement aux élèves de suivre un cours de bases classiques, modern ou contemporain pour toute inscription au cours de « danses urbaines ».

Accès : L'accès aux salles n'est autorisé que pieds nus ou en chaussures de danse adaptées (chaussures de ville interdites) ; accès interdit aux personnes qui ne font pas partis de l'école de danse. Interdiction de mâcher du chewing-gum; les portables doivent être en silencieux et restent dans le vestiaire !!!!!

INTERDICTION de FILMER ou PHOTOGRAPHER les cours de danse sans autorisation préalable de la direction et du professeur.

Tenues de danse : Une tenue adaptée à chaque discipline est exigée, les cheveux sont attachés et tirés en arrière. Pas de grosses boucles d'oreilles en cours (tenue de ville interdite, jean slim INTERDIT).

Assurance : Une assurance responsabilité civile professionnelle est souscrite par l'association. Les élèves ayant un problème de santé doivent IMPERATIVEMENT le signaler lors de l'inscription. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les objets de valeurs laissés dans le studio. Le parking n'est pas sous notre surveillance. Merci d'accompagner et de récupérer vos enfants jusqu'au hall du studio.

Cotisations : Le règlement des cotisations s'effectue en TOTALITE lors de l'inscription (de 3 à 10 chèques selon le forfait choisi). Tout trimestre commencé est dû. Le montant de la cotisation est calculé sur un total annuelle de septembre à juin afin de pallier aux mois à 5 semaines mais également aux vacances scolaires et éventuels jours fériés.

Aucun remboursement ne pourra être demandé même en cas de blessure. En cas de grossesse ou des blessures graves un avoir sera éventuellement accordé pour l'année suivante (même cas pour les blessures avec certificat médical avec des pathologies lourdes, expliquées, prouvées et empêchant toute pratique sportive pour l'année en cours). En cas de pandémie des cours en ligne seront mis en place afin de garder le lien avec nos élèves et de continuer à leur transmettre notre enseignement du mieux possible. Aucun remboursement ne sera proposé mais des stages GRATUITS seront mis en place d'une valeur bien plus conséquente.

Vacances Scolaires et jours fériés : Pas de cours de danse pendant les vacances scolaires mais ATTENTION le premier samedi des vacances scolaires TOUS les cours de danse sont maintenus. Hors vacances scolaires, tous les cours de danse sont maintenus même les jours fériés.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève.

JE M'ENGAGE À RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR. J'atteste avoir renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques (arrêté du 21 mai 2021).

GALAS

La participation aux galas de danse n'est pas obligatoire mais c'est l'aboutissement d'un travail commun entre tous les élèves d'un cours et leur professeur. C'est également un moment fort en émotions et en partage.

La participation aux galas impose des coûts de costumes et une totale présence aux répétitions ainsi qu'une régularité aux cours de danses.

GALA fin du 1^{er} trimestre (fête de fin d'année).

- Gymnase de la Moutonne (en Janvier). Ce gala concerne tous les élèves de La Garde et de Pignans.

GALAS DE FIN D'ANNÉE :

Répétitions OBLIGATOIRES : Répétition pré-générale mercredi 26 juin / répétition générale sur scène le jour du gala.

- **DIMANCHE 30 juin 2024 au Casino de Hyères.** Ce gala concerne TOUS les élèves du Studio Vibe'S La Garde. Tarifs : places 22€

- Gala à Pignans (en plein air gratuit) : ce gala concerne tous les élèves de Pignans et les classes concours de la Garde. (date à valider avec la Mairie).

TARIFS COSTUMES : 20€/chorégraphie (DONC PAR COURS)

- gala 1^{er} trim : les costumes doivent être réglé au plus tard le 11 novembre 2023
- gala de JUIN : les costumes doivent être réglé au plus tard le 30 mars 2024

Les costumes sont conservés par les élèves.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève